



FICHE ACTION CMR 2



Renforcer l'efficacité des dispositions en matière d'aération et d'assainissement par la formation de l'inspection du travail

Pilote

DIRECCTE

Partenaires associés

Carsat
Services de Santé
au Travail
MSA

Cible

Agents de contrôle
de l'inspection du
travail

Descriptif

Organiser des formations et animer des ateliers de pratiques professionnelles sur l'appropriation des dispositifs réglementaires (conception, utilisation, vérification, sanctions) en matière d'aération assainissement et des principes généraux de ventilation.

Déroulement de l'action

Phase 1 : Formation des agents et ateliers de pratiques professionnelles.

Phase 2 : Réaliser une étude critique des rapports établis par les organismes de contrôle en matière d'aération-assainissement et présentation des résultats aux agents de l'inspection du travail, aux organismes de contrôle.

Indicateurs

Nombre d'agents de contrôle formés.

Nombre d'agents de contrôle accompagnés lors des ateliers.

Réalisation de l'étude critique des rapports de contrôle.

Janvier 2018

2017-2020 :
Phase 1

2018-2019 :
Phase 2

2020 : bilan
de l'action